



**LES BIBLIOTHÈQUES
VIVANTES**

PRISONS

DEDANS, DEHORS, MAINTENONS LE LIEN

Catalogue

LA BIBLIOTHÈQUE VIVANTE

Dans le cadre des Journées Nationales des prisons le collectif Prisons Rennes propose une bibliothèque vivante pour agir ensemble contre la stigmatisation du milieu carcéral.

Le collectif facilite le maintien des liens pour aider les détenus dans leurs démarches et soutenir leur réinsertion.

La bibliothèque vivante est un moment de rencontre, en tête à tête avec des personnes engagées dans des actions en lien avec le milieu carcéral, une occasion d'échanger de mieux connaître, pour réfléchir collectivement à notre système pénal et pénitentiaire.

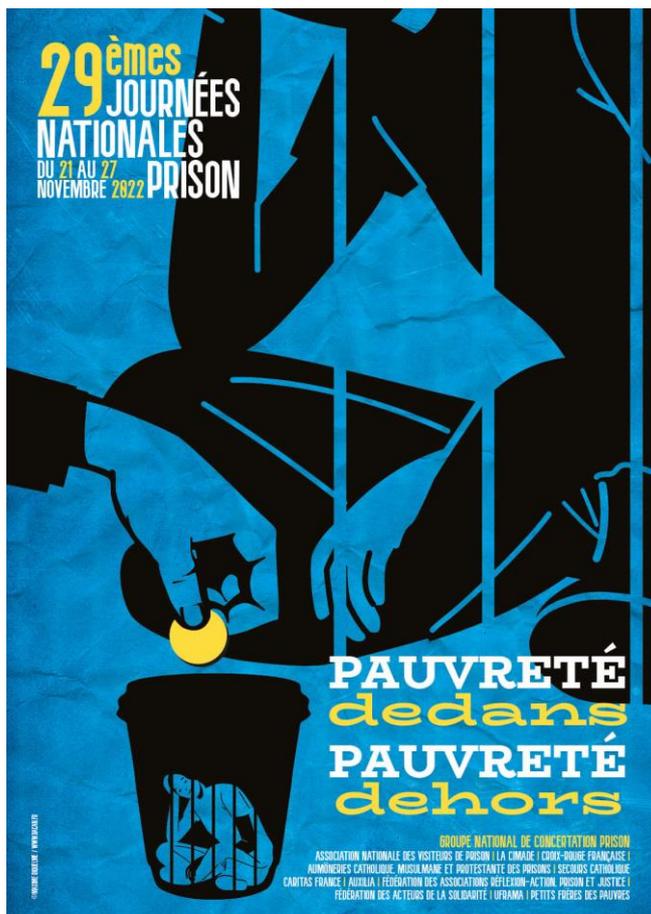


Table des matières

Anna (<i>Enjeux d'Enfants Grand Ouest</i>) Accompagner, avancer ensemble vers un même but, soutenir	4
Chantal (<i>Brin de Soleil</i>) Première visite	5
Christian (<i>Champs de Justice</i>) Un lieu de médiation Justice - citoyens	6
Gérard (<i>Club informatique pénitenciaire CLIP</i>) Accès internet en prison ou la double peine	7
Henri (<i>Association Nationale des Visiteurs de personnes sous main de justice ANVP</i>) Mon expérience de visiteur de prisons.....	8
Jean Pierre (<i>Aumônerie catholique des prisons</i>) Il était une foi derrière les barreaux.....	9
Joëlle (<i>Brin de Soleil</i>) Pourquoi être bénévole à Brin de soleil	10
Katia (<i>France bénévolat 35</i>) Le bénévolat, un levier d'action sociale.....	11
Laurent (<i>Association Nationale des Visiteurs de personnes sous main de justice ANVP</i>) La réalité carcérale.....	12

Anna

Accompagner, avancer ensemble vers un même but, soutenir

C'est au cours de l'été 2016 que j'ai franchi le pas : depuis quelques temps déjà je suivais de loin l'activité d'Enjeux d'Enfants Grand Ouest et voilà que l'idée de m'engager est devenue réalité. Pourquoi là et pas ailleurs ? Pourquoi maintenant ? Pourquoi avoir choisi cette association dont l'activité principale consiste à accompagner des enfants en parloir pour rencontrer leur parent incarcéré ?

Peut-être parce que cette question du lien entre un enfant et ses parents a toujours rencontré une particulière résonance pour moi. Peut-être parce que quelques mois avant j'avais eu la preuve que je n'étais pas immortelle.

Toujours est-il que depuis lors j'accompagne des enfants en parloir, je rencontre des détenus en prison, je partage mes questionnements avec les autres bénévoles et j'apprends beaucoup. S'engager ne sert pas à se réparer, ce serait à mon sens une erreur grossière d'envisager ainsi l'engagement. Mais cela permet de prendre sa part, je me dis que je participe comme je le peux à mettre un peu d'ordre dans ce monde si fracturé.

Chantal

Première visite

La prison n'est pas un lieu comme un autre et les familles et proches des personnes détenues appréhendent le premier parloir.

C'est pourquoi, je participe avec d'autres bénévoles à les accueillir avec bienveillance, il est important de les rassurer, de les informer avant le premier parloir.

Il est bon de les laisser exprimer leur stress et de répondre à leurs questions. Que le visiteur sente qu'il n'y a aucun jugement et il sera plus serein pour retrouver son proche. L'administration pénitentiaire a des exigences et les visiteurs vont y être confrontés. Nous sommes là pour les accueillir de manière conviviale, les informer et leur expliquer les règles essentielles du fonctionnement des parloirs, par exemple ce qui concerne le sac de linge et les objets pouvant être admis...

Christian

Un lieu de médiation Justice - citoyens

J'ai eu l'impression en arrivant à Rennes, il y a une trentaine d'années, que le monde de la justice avait une présence toute particulière et une importance forte dans l'histoire de la ville ...

Lors de l'incendie du Parlement de Bretagne, les rennais ont manifesté un attachement très fort à ce lieu emblématique.

Rennes est aussi la ville où s'est déroulé le second procès Dreyfus, événement capital dans l'histoire de notre démocratie.

Les 13 000 visiteurs de l'ancienne prison Jacques Cartier, qui ont fait jusqu'à 4 heures de queue les 17 et 18 septembre derniers, ont mis en évidence l'attachement des rennais à ce lieu historique.

À la fin de la visite, l'émotion des visiteurs et les témoignages transmis sur le vécu dans ces bâtiments nous ont montré l'importance de garder un lieu dédié à la Justice dans cette prison historique.

Nous avons entendu aussi le même genre de réaction que ceux exprimés il y a 10 ans à l'occasion d'une soirée, qui avait déjà réuni plus de 7 000 personnes.

Les réactions des visiteurs ont montré toute l'ambiguïté de ce type de lieu. Certains trouvent ça magnifique, d'autres sont offusquées que l'on fasse la fête dans un lieu d'enfermement, où ont vécu, où sont passés certains de leurs proches.

Je propose d'insérer dans une partie de la prison Jacques Cartier un lieu vivant de compréhension de la justice, il ne s'agit pas de sacraliser ce lieu d'enfermement mais au-delà de son histoire de montrer la vie, l'expérience des personnes qui y ont séjourné ou travaillé

Pour en savoir plus :

<https://www.champsdejustice.fr>

<https://www.campusdessoridarites.eu/champs-de-justice/>

Accès internet en prison ou la double peine

En tant qu'intervenant multimédia en prison, je partage mon action pour la défense de l'accès à internet en prison et présente les difficultés quotidiennes liées à l'absence de respect de ce droit.

Si l'interdiction de l'accès à Internet en prison n'est posée par aucune loi, elle y est pourtant totale. Cette situation peut être qualifiée de double peine pour les personnes incarcérées.

Pourtant, en 2020, une autorité administrative, la CGLPL : « Contrôleur Générale des Lieux de Privation de Liberté », demande un accès à internet indispensable au respect des droits et libertés fondamentaux dont la liberté d'expression, le droit à l'éducation, le droit à l'information, ainsi que « le droit d'une personne détenue à la préparation de son retour au sein de la société ».

Je pense que l'accès à internet entre les murs est primordial pour reconnaître les personnes détenues comme sujets de droit, limiter l'exclusion sociale causée par l'incarcération et faciliter le retour à la vie libre.

Aujourd'hui, en prison, certaines démarches sont rendues laborieuses, voire impossibles, du fait de l'absence d'accès aux services en ligne. Les personnes détenues dépendent dès lors entièrement de la disponibilité et la bonne volonté de tiers. Comment chercher un logement aujourd'hui ou renouveler ses papiers d'identité si un détenu n'a pas Internet ?

Pour en savoir plus : Scan Me



Henri

Mon expérience de visiteur de prisons

Il y a trois ans, à peine mon agrément en poche, me voici devant les murs de la prison de Vezin pour rencontrer mon premier détenu. Je dois passer les différents sas pour arriver au parloir des avocats. On m'indique un petit bureau où m'installer, une table, deux chaises et de mon côté un bouton d'alarme. Je suis prêt même si au fond "je n'en mène pas large".

Arrive un jeune de 23 ans, en détention depuis presque 4 ans sans aucune visite de l'extérieur. Il est très énervé, me parle de manière un peu saccadée mais surtout il m'observe. Je lui explique les règles de ces rencontres, j'écoute et finalement, je ne dis pas grand-chose et cette première heure est passée à une vitesse incroyable.

Depuis, on se voit tous les mardis à l'exception de quelques vacances, ça commence à faire de nombreuses heures passées ensemble. On a appris à se connaître, à se comprendre, à créer du lien, à s'épauler.

Et puis, bien sûr, il y a eu d'autres détenus visités. J'apprends beaucoup sur leur parcours de vie, sur la réalité carcérale, sur ce que veut dire concrètement être privé de liberté. Mais aussi de manière plus anodine sur des émissions de télé que je n'avais jamais regardées...sur des bricolages incroyables dans leurs cellules...sur des recettes de cuisine...

Je pense apporter une présence, du lien avec l'extérieur, du soutien pendant le temps de l'incarcération.

J'aime ces visites souvent assez improbables et je peux vous partager un peu de cette aventure humaine.

Jean Pierre

Il était une foi derrière les barreaux

Il y a une vingtaine d'années, je suis entré dans l'ancienne prison Jacques Cartier pour raison professionnelle. Quand j'en suis ressorti après une demi-journée, j'ai ressenti fortement l'impression d'avoir été durant quelques heures à l'écart du monde.

Les hauts murs de l'enceinte isolent totalement un univers intérieur sinistre et inhumain, invisible et pourtant si proche. J'y ai croisé des surveillants et des détenus, vite abandonnés en sortant.

Ce jour-là, une pensée est née, je ne l'ai jamais oubliée : lorsque j'en aurai le temps, je ferai quelque chose pour cette humanité enfermée.

Depuis, je suis entré quelquefois dans d'autres prisons, cette idée s'est renforcée.

Quelques mois avant mon départ en retraite, j'ai commencé à m'engager dans l'aumônerie de prison car cela rejoignait également mes convictions religieuses.

Depuis, au centre pénitentiaire de Vezin, j'ai apprivoisé les murs, les grilles, les serrures, les caméras, les bruits, les yoyos. Mais l'essentiel, c'est la vie intense, misérable, douloureuse, désespérée et fragile mais aussi parfois lumineuse et belle des hommes que je rencontre.

Je remercie ces hommes à qui je donne beaucoup de mon temps et qui me le rende magnifié.

La mission d'un aumônier de prison est parfois incomprise mais nous ne sommes pas « du côté des coupables », nous sommes « à côté d'eux ». Cela n'exclut pas les victimes ni les actes qui se sont produits et pour lesquels on ne peut pas revenir en arrière.

La préparation pour affronter une vie nouvelle à la sortie passe par un long cheminement, difficile et souvent chaotique où le risque de se perdre est grand s'il n'y a aucune espérance possible.

Dans ces lieux de solitude intérieure la religion prend une place importante pour ceux que l'on visite, à leur demande. Un processus complexe et douloureux se met en place, les transformations visibles sont parfois spectaculaires (miraculeuses), on se dit très modestement que cela en vaut la peine.

Joëlle

Pourquoi être bénévole à Brin de soleil

Lorsque je dis que je suis bénévole, très souvent on me dit « c'est bien ! »
Lorsque je dis que je suis bénévole à Brin de Soleil, une association qui a pour but d'aider au maintien du lien familial entre les détenus et leur famille je sens, au mieux, une interrogation, mais le plus souvent une réticence.

Alors j'explique : je suis bénévole parce que, en retraite, je voulais employer une partie de mon temps libre de manière utile.

Je suis à Brin de soleil parce que j'ai compris que les familles de détenus sont devenues très vulnérables suite à l'incarcération de leurs proches. Elles sont souvent en précarité affective et financière, l'incarcération privant de la présence de la personne mais très souvent aussi des revenus qu'elle apportait.

Brin de Soleil accueille les familles sur trois sites. Deux, avant et après les parloirs, sont à proximité des lieux de détention. Le troisième est une maison d'hébergement.

Ce dernier est appelé Arc en ciel et c'est sur ce site que j'interviens. Les familles y sont logées pendant leur séjour à Rennes. Nous leur proposons un havre où elles trouvent un accueil confortable à prix modique et une attention qui leur sont profitables.

Souvent ces familles expriment leur reconnaissance pour l'appui que nous leur apportons. Mais grâce à elles je me sens une retraitée utile. Je reçois donc autant que je donne.

Voilà pourquoi je suis bénévole à Brin de soleil, accueillante sur le site Arc en ciel.

Katia

Le bénévolat, un levier d'inclusion sociale

Infirmière pendant 5 ans au centre pénitentiaire des hommes de Rennes-Vezin, j'ai été témoin du désœuvrement, de la pauvreté tant financière -les indigents, que psychique, somatique, sociale (pas de famille, pas d'amis) de certains détenus.

Souvent cela les a conduits à la récidive, se sentant plus en "sécurité" en prison.

Quand j'ai pris ma retraite je me suis engagé à France Bénévolat 35, qui a pour vocation le développement de l'engagement bénévole pour une citoyenneté active.

Je me suis particulièrement intéressée au programme " Bénévolat et parcours pénal » et comment le bénévolat peut contribuer à l'inclusion des personnes sous main de justice ou anciennement détenues.

Je suis aujourd'hui convaincue que le bénévolat permet non seulement de redonner confiance en soi, de créer un nouveau réseau social mais aussi d'acquérir et de développer des compétences

A France Bénévolat, nous valorisons cet engagement avec le passeport bénévole, ce qui peut constituer une étape vers le retour au travail salarié.

Construire un nouvel avenir devient possible.

Pour en savoir plus : ille-et-vilaine.francebenevolat.org

Laurent

La réalité carcérale

En tant que visiteur de prison je partage aujourd'hui les questions et réflexions suscitées par mon implication au sein de la prison

Qu'est-ce qu'une maison d'arrêt, un centre pénitentiaire, un centre de détention ?

Combien y a-t-il de prisons en Ille-&-Vilaine ?

Qui est emprisonné ? Y a-t-il des mineurs en prison ?

Cachot de l'Ancien Régime ou "Club Med" ?... À quoi ressemblent nos prisons aujourd'hui ?

Quelles différences y a-t-il entre les anciennes prisons et les prisons "nouvelle génération" ?

C'est quoi, un "Quartier Arrivants", pourquoi, qu'est-ce qu'on y fait ?

Vous avez dit surpopulation carcérale ? Quelle est la réalité ?

Où les détenus travaillent-ils ? Comment occupent-ils leurs journées ?

À quoi sert la prison ? La prison prépare-t-elle à la réinsertion ?

La prison, et après ? Y a-t-il beaucoup de récidive ?